



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
8 février 2002
Français
Original: espagnol

Sixième Commission

Compte rendu analytique de la 9e séance

Tenue au Siège, à New York, le 19 octobre 2001, à 10 heures

Président : M. Lelong (Haïti)

Sommaire

Point 176 de l'ordre du jour : Octroi à Partenaires dans le domaine de la population et du développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale

Point 168 de l'ordre du jour : Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

01-59172 (F)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 176 de l'ordre du jour : Octroi à Partenaires dans le domaine de la population et du développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (A/55/241, A/C.6/56/L.4 et Corr.1)

1. **M. Ahsan** (Bangladesh), présentant le projet de résolution A/C.6/56/L.4 au nom de ses auteurs, rappelle que Partenaires dans le domaine de la population et du développement a été créé en 1994 par 10 pays en développement. Cette organisation compte actuellement 16 pays membres qui représentent la moitié de la population mondiale. D'autres pays ont également exprimé le souhait d'en devenir membre. Elle a contribué pour beaucoup au transfert des connaissances, des compétences techniques et des capacités par le biais de la coopération Sud-Sud en matière de population et de développement. Les États qui en font partie estiment que sa participation à l'ONU lui permettrait de faire part de son expérience à d'autres pays, surtout aux pays en développement, afin que des progrès puissent être enregistrés dans le domaine de la population et du développement, comme cela a été souligné au sein de diverses instances intergouvernementales. Par ailleurs, cette participation contribuerait aussi à enrichir les travaux de l'Organisation en la matière.

2. Le représentant du Bangladesh fait observer que le projet de résolution porte en fait sur une question de procédure et espère qu'il sera adopté sans être mis aux voix.

Point 168 de l'ordre du jour : Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (A/55/617 et A/C.6/56/L.5)

3. **Mme Miller** (Suède) propose, au nom des États membres de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, que la Commission décide de reporter l'examen de la question à la cinquante-septième session.

La séance est levée à 10 h 30.